

Relais Assistantes Maternelles

Parents, futurs parents

Vous cherchez :

- Un mode d'accueil pour votre enfant de moins 6 ans, chez une assistante maternelle agréée ou
- Une personne assurant **la garde des enfants** à votre domicile

Vous souhaitez :

- Etre informés sur l'emploi d'une assistante maternelle agréée par la PMI, les démarches administratives, le contrat de travail, le bulletin de salaire...
- Connaître les aides proposées par la CAF :
 - AFEAMA : Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle
 - AGED : Aide de garde d'enfant à domicile
 - P.A.J.E : Prestation d'accueil du jeune enfant : allocation de base, le complément de libre choix, le complément de libre choix du mode de garde...
- Favoriser l'éveil de l'enfant que vous accueillez, dans un espace spécialement adapté.
- Participer à des rencontres, des projets.

Vous vous interrogez sur les particularités de l'accueil chez une assistante maternelle agréée, sur l'avantage de l'agrément PMI

Assistantes maternelles

Vous cherchez :

- à obtenir des informations actualisées sur votre statut ; rémunérations, droit sociaux , contrat de travail...
- à vous informer sur l'agrément de la PMI et ses avantages.
- vos assistant(e)s maternel(le)s

Vous souhaitez :

- prévenir de vos possibilités d'accueil,
- participer à des projets et rencontrer d'autres Assistantes Maternelles au sein du relais,
- favoriser l'éveil des enfants que vous accueillez, dans un espace spécialement adapté.

Contactez "Le Relais"

Un lieu d'écoute, d'information et d'échanges pour les Assistantes Maternelles et les Parents.

Le rôle de l'Animatrice est de :

- vous soutenir,
- vous conseiller dans vos démarches,
- favoriser les échanges entre Parents et Assistantes Maternelles,
- faire du relais un pôle de rencontre des professionnels de la petite enfance.

L'animatrice du Relais :

Madame Sophie MOREAU

17 rue Bonnet

95270 Luzarches

Tél. 01 34 09 93 76

Permanence téléphonique :

- mardi et jeudi : 13h30-18h
- mercredi : 13h30-15h
- 1er mardi du mois : 14h-18h30

Permanence en Mairie de Chaumontel le lundi de 13h30 à 18h

Accueil enfants et assistantes maternelles

Le lundi de 8h45-12h et mercredi de 15h à 18h à la Halte-garderie de Luzarches.

URL source : <http://www.ville-chaumontel.fr/content/relais-assistantes-maternelles>